

En rejoignant le SNPDEN

vous y trouverez, auprès des collègues plus anciens

CONSEILS SOUTIEN DÉFENSE

au sein de l'organisation la plus efficace, la plus sérieuse et la plus représentative de la profession

2 collègues sur **3** sont membres du SNPDEN

3 collègues sur **4** votent pour le SNPDEN

3 commissaires paritaires sur **4** en 1^{re} catégorie et

6 commissaires paritaires sur **7** en 2^e catégorie sont les élus du SNPDEN

2 représentants SNPDEN sur **2** siègent au Conseil supérieur de l'éducation

Le SNPDEN parce qu'il est indépendant de toute idéologie, de tout parti, de toute majorité, de toute tendance syndicale, rassemble tous les collègues et traduit leur diversité.

Ses adhérents, comme ses responsables locaux ou nationaux, sont issus du SNES, du SNEP, du SE-FEN, du SNETAA, de la CGT, du SGEN-CFDT, de la CGC ou de FO. D'autres, parfois éloignés par les divisions syndicales de l'éducation nationale, n'étaient pas syndiqués antérieurement.

Tous se retrouvent et ont leur place dans le SNPDEN, le syndicat représentatif des personnels de direction.

D'abord, toujours

"A quoi sert l'école ? A quoi servons-nous ? Devons-nous former, éduquer, instruire ? Dans quel ordre ? L'école doit-elle changer le monde ? Le subir ? Jusqu'où ? Qu'est-ce que le mérite ? La justice ? L'égalité ? Et d'ailleurs, est-ce bien notre affaire ? Et si oui, jusqu'où ?"

Ces questions, vous vous les êtes sûrement posées. Si ce n'était pas le cas, comme personnels de direction, vous ne pourrez plus y échapper. Diriger un établissement scolaire, ce n'est pas attendre chaque semaine que le BO vous livre les secrets d'une bonne administration. C'est d'abord être in-fine responsable de la destinée des jeunes qui s'y trouvent et qui le quitteront, différents de ce qu'ils étaient quand ils y sont entrés. C'est, quand on y songe, une responsabilité écrasante : le destin de chacun des élèves (y compris de ceux qui vous resteront parfaitement inconnus) de l'établissement où vous exercerez dépend, au moins pour une part, du pilotage pédagogique de l'établissement. Et ce pilotage : c'est nous. Nous sommes les seuls, avec les médecins et les juges, à peser autant sur les autres.

Et c'est cette responsabilité "globale" qui fait de nous de nécessaires pédagogues. Certes l'organisation du système éducatif, la confusion qu'entraîne dans l'esprit de nombreux professeurs une double notation "administrative" et "pédagogique", alimentent l'idée que nous serions "l'administration". Ceci renvoie à une déplorable tradition "taylorienne" qui sous-tend toujours l'ensemble des unités, du ministère aux établissements : "l'administration", "l'intendance", la "vie scolaire", les professeurs dans leur classe à eux, etc. Une organisation médiocrement performante qui fait qu'alors qu'il y a dix élèves par adulte, on manque toujours de personnel ! Et l'élève, justement, y est comme un "produit" qu'on fabriquerait en le ballottant d'une chaîne à l'autre : le problème aujourd'hui, on le voit bien, est que le "produit" est redoutablement réactif. Une boutade illustre ce qui est encore trop le quotidien : "le pouvoir du ministre est illimité jusqu'à la porte des établissements, celui de la direction de la porte de l'établissement à celle de la classe. Après, c'est le plus fort qui règne"...

Au SNPDEN, nous avons une autre approche.

Au centre de tout, il y a la place de l'école dans la société. Dans notre pays, l'école a été

des pédagogues

Philippe TOURNIER

hissée à une place centrale parce qu'elle est la dispensatrice de légitimité sociale par le biais du mérite scolaire. Or que le mérite scolaire superpose presque exactement les hasards de la naissance est le drame central de l'école "républicaine" d'aujourd'hui. Elle y joue, tout simplement, sa survie. C'est pour cela que notre syndicat est aujourd'hui traversé par deux débats qui se complètent : un sur le thème "Égalité & diversité", un second autour de la (redoutable) question : "comment forme-t-on des élites dans un système démocratisé?".

Où que l'on soit dans le système éducatif, dans un collège en Zep, un tout petit à la campagne, un "gros" lycée professionnel industriel ou un "grand" lycée avec des classes préparatoires, ces débats nous touchent car les réponses qu'on y donne ont des conséquences sur nos propres pratiques professionnelles. Il ne s'agit nullement, pour le SNPDEN, de définir la façon "correcte" d'être personnels de direction mais c'est notre rôle de syndicat d'éducateurs de bien faire réaliser à chacun que ce qu'il fait, ce qu'il cautionne, ce qu'il impulse n'est jamais d'innocentes mesures administratives.

Aborder ainsi notre rôle de pédagogue évoque les conditions dans lesquelles il s'exerce. Notre approche est assez incompatible avec l'idée que le fin du fin d'un bon représentant de l'État c'est d'appliquer mécaniquement des directives (pas toujours bien claires). Une autre hypothèse, celle d'une sorte "d'indépendance" de directions soumises à un "marché" éducatif (qui verrait surtout triompher ceux qui n'ont pas besoin de l'école) n'est pas moins incompatible avec notre attachement à un service public d'État.

Au SNPDEN, nous nous plaçons dans une autre logique : celle du projet, individuel ou collectif, de la mission et non de l'exécution. Pour nous comme pour les autres. Cela nous semble nécessiter que soient réunies des conditions qui ne sont pourtant pas inaccessibles :

- Des lieux et des temps de débats où nous puissions animer concrètement la créativité pédagogique dans les établissements. C'est dans cette perspective que le SNPDEN défend la création d'un conseil pédagogique. Or, aujourd'hui, quoiqu'on en dise, le système éducatif n'aime pas trop l'imagination ou l'originalité. Il est vrai que cela pourrait commencer par une formation des professeurs principalement centrée sur l'essentiel de ce qui fait la réalité de leur métier : l'élève².

- Un vrai travail sur l'évaluation et la certification. L'actuel paradoxe est qu'on chiotte pour quelques heures de ceci ou de cela mais qu'on ne se soucie guère des performances des élèves qu'on ne mesure guère. Et les examens ? Oh, paradoxe d'une "labellisation" qui se délivre sur la base d'une moyenne de 10/20, ce qui veut dire qu'on attend d'un élève qu'il soit raisonnablement ignorant, qu'il sache la moitié de tout... mais on ne sait pas quelle moitié³ !
- Les compétences, les talents, les intelligences sont diverses et celles qui n'entrent pas dans le champ habituel des savoirs scolaires ne sont pas méprisables. Or que fait-on depuis des années si ce n'est s'ingénier à rendre abstrait, conceptuel et épuré tout ce qui serait susceptible de faire appel à d'autres qualités ? Reconnaître la diversité des formes d'intelligence obligera à se poser la question de ce qu'il y a de commun entre tous.
- Les structures d'accueil des élèves – les collèges, les lycées quel que soit leur statut - doivent en être fortement responsables. Un établissement qui se débarrasse d'un élève fait penser à un hôpital qui ne soignerait que des bien portants (et y réussirait évidemment à 100 %) : l'antipode du service public. Mais, si les structures doivent être unifiées (nous sommes pour un seul type de collège et de lycée⁴), cela ne veut pas dire que toutes les intelligences doivent s'exprimer de la même façon et au même moment. A l'unicité des structures, répond la diversité des parcours possibles des individus avec une seule issue : sortir avec quelque chose pour aller quelque part.
- La question des moyens est aujourd'hui moins celle de leur volume (quoique cela puisse se poser⁵) que de leur instabilité et de leur imprévisibilité. C'est un peu la "roue de la fortune". Le SNPDEN revendique, partout, un noyau de moyens constitué d'horaires nationaux de référence et d'une marge de liberté reconvenue. Sans cette marge de liberté, pas de créativité, pas de solution, pas de vie pédagogique dans les établissements.

Voici, brossée à gros traits, l'approche de ce qu'est le versant plus directement éducatif et pédagogique de notre métier (où tout l'est plus ou moins).



Post-scriptum

Vous trouverez l'ensemble des textes et des prises de position sur le site syndical www.snpden.org rubrique "commissions".

- 1 N'est-il pas curieux de songer que la plupart des "innovations" tant vantées des autorités se font en marge de la loi qu'elles édictent ?
- 2 Et non uniquement de subtils commentaires sur la didactique des programmes : à quoi servent-ils si les élèves sont sur les tables ?
- 3 10 et 10 font "10 de moyenne" comme 3 et 17...
- 4 En ce qui concerne le collège, notre position est celle d'un collège qui "doit accueillir tous les élèves selon des modalités différenciées mises en place par les projets d'établissement". Pour le lycée, nous défendons le concept d'un lycée "polymorphe", c'est-à-dire offrant, seul ou en réseau, des voies différentes mais avec des passerelles effectives.
- 5 Comme dans toutes les organisations bureaucratiques "classiques", le gaspillage voisine avec la pénurie.